

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
2 MARS 2016**

Numéro
DEL 2016.03.02/038

Le **mercredi 2 mars 2016** à 17h00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

Thème : **FINANCES 6**

Objet : SUBVENTIONS AUX
ASSOCIATIONS DU SECTEUR
CULTUREL.

Étaient Présents : GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARTINEZ Gilles, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, MILLET Thibault, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, FABRE Mireille, PEYTHIEU Éric, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc.

Étaient Représentés :

DAVANTURE Bruno pouvoir à Manuel ROMAIN.
KHALIFA Daphné pouvoir à Thibault MILLET.
BRUNET Pascale pouvoir à Nicole GUERIN.
ARMAND Émilie pouvoir à Romain GRYZKA.

Absents-Excusés :

DAVANTURE Bruno, KHALIFA Daphné, BRUNET Pascale, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.

Convocation

Date : 25/02/2016

Affichage : 25/02/2016

**Nombre de membres
du Conseil Municipal**

En exercice : 33

Présents : 28

Nombre de suffrages
exprimés : 32

Secrétaire de Séance : Mohamed DJEFFAL.

Rapporteur : Jean-Paul BOREL.

La commune de Briançon tient à poursuivre ses encouragements envers la vie associative culturelle par le biais d'une participation financière.

La commune est tenue de signer une convention d'objectif avec toute association percevant une subvention d'un montant supérieur à 23 000,00 euros.

Par délibération n° DEL 2015.12.06/192 du 12 décembre 2015, la commune a conventionné avec l'association les Décâblés.

Par délibération n° DEL 2016.03.02/019 du 2 mars 2016, la commune a conventionné avec l'association les Offenbachiades.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à accorder les montants détaillés dans le tableau annexé à la présente délibération, pour l'exercice 2016 ;
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget en section fonctionnement ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint ou Conseiller Municipal Délégué à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PUBLIÉ LE **09 MARS 2016**

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,
Gérard FROMM.





ANNEXE N°1
DÉLIBÉRATION DEL 2016.03.02/038
DU 02/03/2016

FINANCES 6

ASSOCIATIONS CULTURELLES
SUBVENTIONS ANNÉE 2016

NOMS DES ASSOCIATIONS	MONTANT DE LA SUBVENTION 2016
A.D.S.C.B	10 000,00
Association Musiques au sommet	1 500,00
Association Cello au sommet violoncelle en Folie	1 300,00
Association Centre Culturel du País Briançounes	1 000,00
Association Choralp Briançon	2 500,00
Association La Biblio	2 200,00
Association Le Cœur de Vauban	19 000,00
Association Les Décâblés (festival de Jazz)	28 000,00
Association Les Enseignes de Briançon	7 500,00
Fréquence Mistral (radio)	250,00
Association de la Société des Admirateurs du Bacchu Ber	500,00
Association Tous en scène - Fort en Fête	30 000,00
Association Tous en scène - Fête de fin d'année	13 500,00
Association du Comité de Jumelage ROSENHEIM	1 600,00
Association UTL (université du temps libre)	1 000,00
Association Saint-Blaise Chamandrin	500,00
Association Au-dessus de la Plaine	6 500,00
Association des Amis de l'orgue de la Collégiale de Briançon	1 200,00
Compagnie Isabelle Mazuel	1 000,00
Association Offenbacchiades du Sud	28 000,00
La Compagnie Tournesol (chorale)	300,00
CANTALOUPE	500,00
Total	157 850,00

AR PREFECTURE

005-210500237-20160302-DEL20160302038-DE
Regu le 09/03/2016